



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS ÎLE D'ORLEANS
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

A l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François île d'Orléans tenue le 6 novembre 2003, à 20 h à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Jacques Drolet, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

ORDRE DU JOUR

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2003.
- 3- Correspondances.
- 4- Adoption des dépenses.
- 5- Dépôt du rapport du maire.
- 6- Dépôt déclaration d'intérêt pécuniaire.
- 7- Transfert de la liste des droits de mutations et des taxes dues à la M.R.C. I.O.
- 8- Demande de commandite Club de l'Âge d'or de Saint-François I.O.
- 9- Varia M.R.C.
- 10- Période de Questions.
- 11- Levée de l'assemblée.

ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03-108

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jules Roberge et secondé par Dominique Labbé.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

ITEM 2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2003

03-109

L'adoption du procès-verbal est proposée par Martin Giguère et secondé par Lina Labbé.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères).

ITEM 3 CORRESPONDANCES

ITEM 4 ADOPTIONS DES DÉPENSES

03-110

L'adoption des dépenses est proposée par Martin Giguère et secondé par Lina Labbé.
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)



N° de résolution
ou annotation

LISTE DES DÉPENSES

M.R.C. « ordure »	3 560.09
Epicerie du Village (timbre)	55.21
Communauté Métropolitaine	1 060.00
Yoland Dion	436.42
Lauréanne Dion	152.73
Jacques Drolet	182.73
Martin Giguère	152.73
Dominique Labbé	152.73
Lina Labbé	152.73
Jules Roberge	152.73
Station H.P. Prémont (essence débroussailleuse)	21.09
La Bouchée de L'Île	38.23
Sylvie Beaulieu (formation)	107.57
Peter Farago	188.50
Alain Vallée	68.75
Line Labbé	90.00
Pierre Giroux	1 000.00
Michaud & Morin	73.79
CARRA	37.20
Assurance Vie Desjardins	207.12
Ministre des finances	419.00
Receveur Général	568.05
Maison des jeunes	30.00
Sylvie Beaulieu	525.39
La Bouchée de l'Île (encan chinois)	50.00
La chambre de commerce	130.00
C.L.D.	70.00
Corp des bénévoles	50.00
Club Optimiste	50.00
Corporate Express	151.93
Raymond Létourneau (remb loc)	75.00
Jacques Guérard (remb permis)	50.00
Marquis excavation	184.04
Mins Sec Pub	37 561.00
Denis Asselin	494.04
C.C.L.	295.78
Danka location	333.05
Bell Mobilité	70.41
Hydro Québec	713.75
Sylvie Beaulieu	525.39
Bell Canada	174.39
Oricom internet	19.35
Produits Capital	178.99
Fonds de l'information foncière	18.00

TOTAL 50 626.91

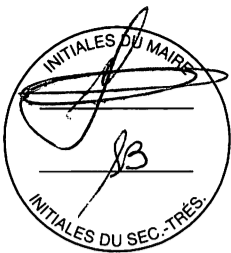
COMPTES A PAYER

U.P.A Panneau identification des puits	269.16
M.R.C. (évaluateur)	5 934.21
Fleuriste Montmorency	62.11
Flamidor	318.45
Flamidor	4 370.99
Service M & R (location conteneur)	386.48
Boivin & Gauvin	929.40
Ginette Richard	1 210.17
Sandra L Asselin (Peter Farago)	165.00

TOTAL 13 645.97

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-haut.

~~Sylvie Beaulieu~~
secrétaire trésorière



N° de résolution
ou annotation

ITEM 5

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

Le 3 novembre 2003

Objet : Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

Mesdames, Messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter un rapport traitant des derniers états financiers. Ce rapport a été préparé par la firme Mallette. Je vous présente la situation financière au 31 octobre 2003 ainsi que les orientations du Conseil municipal pour la prochaine année.

Le rapport du vérificateur présenté en mars dernier pour l'année financière 2002 démontrait des revenus de l'ordre de 321 622 \$ pour des dépenses de 345 694 \$. L'affectation du surplus étant de 41 109 \$ cela nous laisse un surplus de pour l'année 2002 après affectation de 17 037 \$ ce qui nous donne un surplus accumulé au 31 décembre 2002 de 116 447 \$.

Pour l'an 2003, les prévisions budgétaires de l'ordre de 352 735 \$ ont été adoptées. Des revenus supplémentaires ont été enregistrés provenant en majeure partie des droits de mutation. En contrepartie, au montant consenti pour le service d'évaluation, nous constatons un dépassement de coût d'environ 5 000 \$. À cela s'ajoute une facture additionnelle de 11 590 \$ pour l'enlèvement des ordures ménagères. À noter que ce montant a été payé à même le surplus accumulé. Je prévois donc qu'il n'y aura pas de surplus pour le budget en cours.

Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion des matières résiduelles, la Communauté métropolitaine de Québec doit se pencher sur les coûts d'enfouissement des ordures dans un site dit de nouvelle génération. Ce site doit respecter les nouvelles exigences environnementales. Par conséquent, la ville de Québec, propriétaire du site d'enfouissement, laisse entendre que le coût pourrait être d'environ 100 \$ la tonne. Donc, je prévois pour la prochaine année une augmentation de 100 % pour la taxe des ordures ménagères.

Enfin, pour le prochain exercice, les dépenses en immobilisation à prévoir se feront pour la protection incendie et les infrastructures municipales. Dans le cadre du schéma de couverture de risque, de nouvelles prises d'eau devront être aménagées. La restauration de la partie avant du Centre le Sillon sera une des priorités des actions du conseil municipal. À noter que ces travaux seront subventionnés à raison de 50 % pour un montant total ne pouvant excéder 94 458 \$.

La rémunération des élus municipaux est la suivante. Pour chaque conseiller, elle est fixée à 152.73 \$ par assemblée régulière et à 50 \$ pour chaque assemblée spéciale où ceux-ci sont présents. La rémunération du maire est fixée à 458.18 \$ pour chaque assemblée régulière et à 150 \$ pour chaque assemblée spéciale. La rémunération des élus est indexée à chaque année et celle-ci correspond au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation, pour le Québec, établi par Statistique Canada.

En terminant, j'aimerais souligner les efforts consentis par chacun des élus qui consacrent temps et énergie pour mener à bien les dossiers dont ils ont la responsabilité.

Le maire,
Yoland Dion



N° de résolution
ou annotation

03-111

ITEM 6 DÉPÔT DÉCLARATION D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRE

Tous les élus municipaux présent ont produit un formulaire de déclaration d'intérêt pécuniaire

ITEM 7 TRANSFERT DE LA LISTE DES DROITS DE MUTATIONS ET DES TAXES DUES À LA M.R.C. I.O.

Il est proposée par Jacques Drolet et secondé par Lina Labbé d'autoriser la secrétaire-tésorière à transférer la liste des droits de mutations et des comptes de taxes non payés au 30 novembre 2003. Cette liste sera transmise à la M.R.C. I.O. pour fin de perception, vente pour taxes. Conformément à l'article 1023 du Code Municipal, une copie de la liste des arrérages de taxes sera transmise à la Commission scolaire des Premières Seigneuries.

ITEM 8 DEMANDE DE COMMANDITE CLUB DE L'AGE D'OR DE SAINT-FRANÇOIS.

Il est proposé par Jacques Drolet qu'un montant de 60 \$ soit accordé au Club de l'Age d'Or de Saint-François secondé par Jules Roberge.

Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

03-112

ITEM 9 VARIA M.R.C.

ITEM 10 PÉRIODE DE QUESTIONS

ITEM 11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Jules Roberge il est 9 h 45.

03-113